

AVIS D'APPEL A PROJET – DEMANDE DE DEVIS – PROCEDURE ADAPTEE – CODE DES MARCHES PUBLICS

La consultation a lieu selon la procédure adaptée prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics, par la mise en concurrence des entreprises qui auront déposé leur projet et leur bordereau de prix à la date de clôture de la consultation. En cas d'offre unique, la commune se réserve la possibilité soit de reconduire la consultation soit de négocier et d'attribuer le marché au soumissionnaire.

**1-Objet du marché :**

La commune de Gâvres, représentée par Dominique LE VOUEDEC, Maire, envisage la création de deux giratoires avec rétrécissement de la chaussée en vue de réduire la vitesse rue des mouettes et rue du Parc des Sports 56680 Gâvres.

**2-Le prix/la facturation :**

Le prix est ferme et définitif. La facturation sera consécutive à la réalisation et à la conformité de l'ensemble des prestations figurant sur l'acte d'engagement.

**3- Date d'effet du marché /durée du marché/ délais d'exécution**

Le marché prendra effet à signature du devis retenu par le pouvoir adjudicateur (jour J) et sera exécuté dans le délai prévu par l'offre.

**4- Date Limite de remise des offres : 19 avril 2019 à 17h00.**

**5- Dossier des candidats :**

- devis daté et signé
- Plan coté du projet proposé
- Descriptif des matériaux utilisés
- Moyens matériels, humains et délais d'exécution envisagée
- Date prévisionnelle de démarrage et d'achèvement des travaux.
- les références et qualifications de l'entreprise,
- attestations de régularité fiscale et sociale prévues aux articles 44 et 45 du CMP
- assurances
- conditions et modalités du suivi de la garantie des travaux.

**6- Critères de sélection des offres :**

Offre économiquement la plus avantageuse sous réserve du respect de la commande.

Dossier transmis sur demande

- par voie dématérialisée : [mairie.gavres@orange.fr](mailto:mairie.gavres@orange.fr)

- par voie postale : Monsieur le Maire de GAVRES – avenue des sardiniens- 56680 GAVRES

- Téléphonique : 02.97.82.46.55.

